

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

ON APPUIE LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, les exportations de produits comme le blé, le bois, le charbon, l'uranium et la potasse constituent le pivot de l'économie de l'ouest du Canada. Cette réalité se manifeste chaque fois qu'un gouvernement étranger adopte des mesures protectionnistes qui freinent le mouvement des produits canadiens.

Tout récemment, des droits américains qui témoignent d'un manque de vision ont paralysé l'industrie de la potasse de la Saskatchewan. Ce n'est là qu'un exemple des torts que peut subir notre économie en l'absence d'un véritable mécanisme de règlement des différends commerciaux. S'il existe une possibilité que le Canada et les États-Unis s'entendent pour établir un tel mécanisme, s'il y a un moyen d'assurer que les Canadiens ne soient plus à la merci des lubies protectionnistes du Congrès américain, il vaut alors la peine que tous les Canadiens déploient tous les efforts possibles en vue de la conclusion d'un tel accord.

Je félicite le premier ministre (M. Mulroney) de son initiative et je l'encourage à explorer toutes les avenues possibles afin de conclure avec les États-Unis un accord de libre-échange qui soit à la fois libre et équitable.

* * *

LES AÉROPORTS

ON CRITIQUE LES MESURES DE SÉCURITÉ

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, au cours des trois dernières années, le gouvernement conservateur a fait preuve d'une indifférence téméraire à l'égard des voyageurs aériens au Canada.

Le 25 juin 1985, deux jours après la tragédie d'Air India, le ministre des Transports à l'époque (M. Mazankowski) a déclaré que depuis ces tragiques événements, le gouvernement était intervenu rapidement pour assurer la sécurité des transports aériens. Une nouvelle de *Southam News* nous apprend cette semaine que les gardes aux aéroports n'ont pas réussi à repérer 25 p. 100 des fausses armes que transportaient les inspecteurs fédéraux, malgré les vérifications de sécurité, au cours d'une période de 15 mois. Cela revient à dire que nos aéroports ne sont sûrs qu'à 75 p. 100.

En avril 1986, le gouvernement conservateur du Canada a encore annoncé des projets destinés à rendre nos aéroports plus sûrs. Malgré ces promesses, on découvre qu'ils ne le sont toujours pas aujourd'hui. La sécurité est reléguée au second plan. La crédibilité du gouvernement sur ce chapitre est complètement anéantie. Pire, on dirait qu'il ne sait pas qui est chargé de la sécurité dans les aéroports.

Le 25 juin 1985, le ministre des Transports a déclaré que la sécurité des vols était la responsabilité ultime des transporteurs. On dit aussi dans un document de septembre 1985, destiné au premier ministre (M. Mulroney), que la sécurité dans

Article 21 du Règlement

les aéroports et sur les lignes aériennes au Canada relève du ministre des Transports, et qu'elle est régie par des règlements découlant de la Loi sur l'Aéronautique. Voilà la preuve que le gouvernement actuel ne sait pas qui assume cette responsabilité. Comment s'étonner que les Canadiens soient tellement inquiets lorsqu'ils empruntent les lignes aériennes au Canada?

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA ZONE DE PAIX DANS L'ARCTIQUE—L'APPEL LANCÉ PAR LE LEADER SOVIÉTIQUE

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, l'appel lancé, hier, par Mikhaïl Gorbatchev qui a réclamé une zone de paix dans l'Arctique est tout à fait louable et mérite de recevoir une réponse de la part du Canada. Cependant, il est quelque peu ironique que cet appel ait été lancé à partir de Mourmansk, dans la péninsule de Kola, l'une des régions les plus militarisées du monde. On y retrouve les bases des sous-marins soviétiques de types Delta IV et Typhoon, porteurs des missiles nucléaires intercontinentaux SSN 20 et SSN 23. Ces bases sont, bien entendues, fort bien protégées par des défenses navale et aérienne.

Si Gorbatchev est vraiment sérieux, il pourrait mettre le processus en branle en mettant un terme aux vols des bombardiers stratégiques soviétiques de type Bear H porteurs de missiles de croisière munis d'ogives nucléaires AS 15 au-dessus de l'Arctique canadien. On peut difficilement reprocher au Canada de prendre des mesures défensives contre cette menace évidente que font poser les Soviétiques.

* * *

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

ON PRÉCONISE LA PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE TEMPS À AUTRE

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, tous les comités permanents des comptes publics dont j'ai fait partie au cours des huit dernières années ont recommandé ou appuyé la présentation par le vérificateur général de rapports, de temps à autre, en plus du rapport annuel déjà prévu par la Loi. Une modification de ce genre à la Loi sur le vérificateur général permettrait au Parlement d'obtenir des rapports plus à jour et on ferait ainsi en sorte que le gouvernement rende davantage de comptes, chose que nous souhaitons tous.

Malgré l'accord de tous les partis au sujet de cette modification, le gouvernement s'obstine à refuser l'adoption de projets de loi d'initiative privée sur la question. Étant donné que cette voie semble fermée, j'exhorte le gouvernement à faire en sorte d'être davantage comptable envers le Parlement et la population, en prenant lui-même des mesures au sujet de cette importante question.